



EMANCIP'ACTION



« Emancip'Action » est une aide financière pour soutenir les projets des jeunes de 11 à 17 ans. L'enveloppe financière est plafonnée à 500€ par projet.

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE FINANCIERE ?

- Contacter le coordonnateur jeunesse pour échanger et être conseillé sur votre projet
- Etre aidé par un accompagnateur local (parents, animateurs d'associations, bénévoles, jeunes expérimentés...) pour la préparation de votre projet et la constitution de votre dossier
- Formuler votre projet par écrit en remplissant ce dossier
- Présenter son projet devant un jury

Votre référent :

Johann REGNEAULT,
Coordinateur jeunesse

07 87 08 98 24

j.regneault@agglo-saintes.fr

Communauté d'Agglomération de Saintes
4 avenue de Tombouctou 17100 SAINTES

QUI ETES-VOUS ?

- Responsable du projet (âgé de 11 à 17 ans)* :
- Nom et prénom* :
- Age* :
- Téléphone/portable* :
- Mail* :
- Adresse postale* :

Noms, prénoms et âges des autres porteurs de projet (âgés de 11 à 17 ans)* :

Nom	Prénom	Age	Sexe	E-mail	Téléphone	Adresse
			M / F			
			M / F			
			M / F			
			M / F			

Vous allez mettre en œuvre le projet avec :

Nom de la structure :

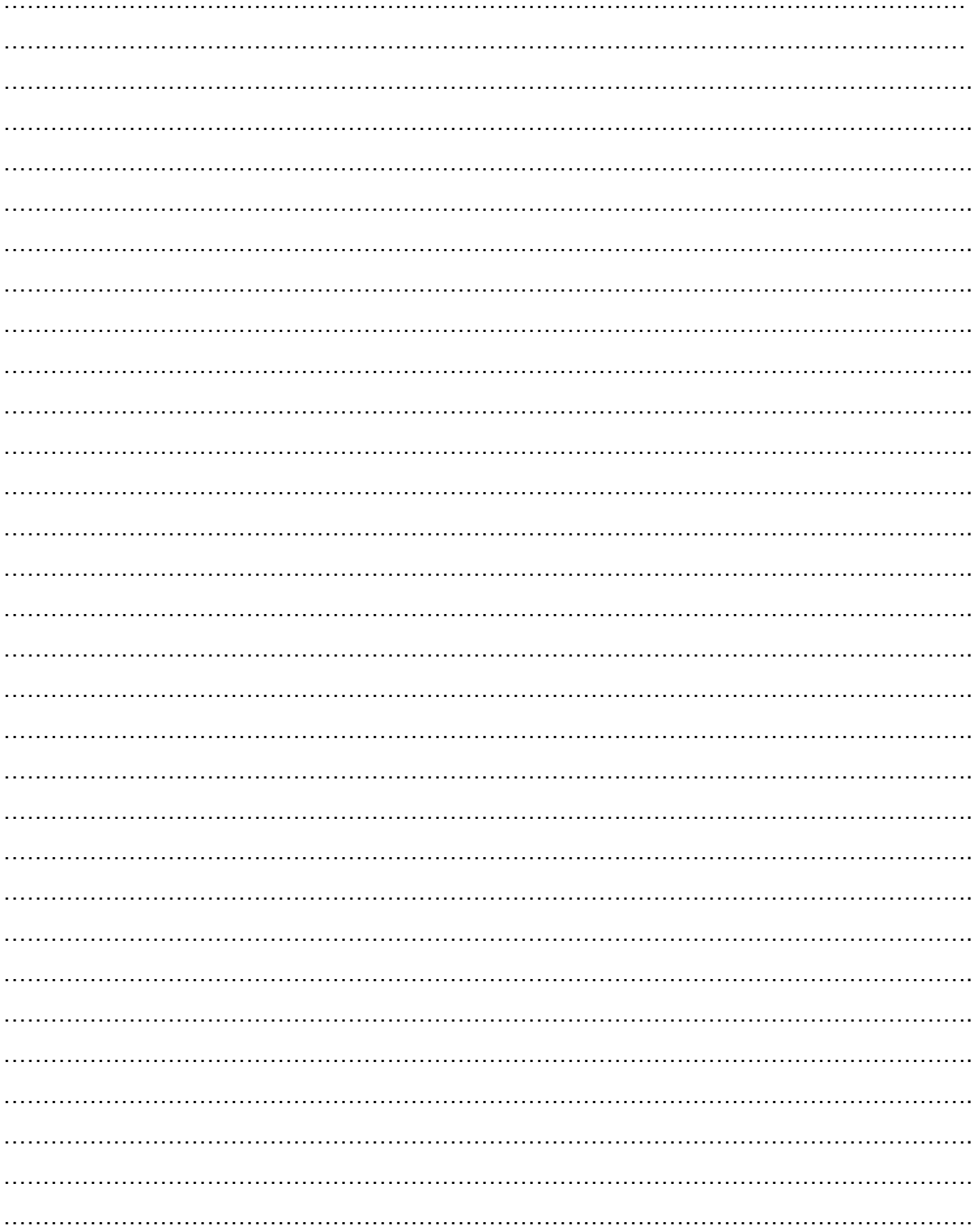
Téléphone portable :

Mail :

Nom, prénom et statut de l'accompagnateur qui vous aide sur le projet (si vous en avez un) :

.....

**Champs obligatoires*



.....
.....
De quels moyens avez-vous besoin pour la réalisation de votre projet ?

1°) Moyens financiers :

.....
.....
.....
.....
.....

2°) Moyens obtenus à titres gracieux (grâce aux partenariats par exemple) :

.....
.....
.....
.....
.....

Décrivez le rôle et l'implication de chaque membre du groupe dans la réalisation de votre projet (organisation, comptabilité, communication, écriture, audio-visuel...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vous pouvez joindre à votre dossier d'autres documents ou supports (photos, articles journaux, lien internet, Youtube, Instagram....)

LE BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

**Attention : le total de vos dépenses doit être égal au total de vos recettes.
Les co-financements et actions d'autofinancement sont vivement encouragés.**

DÉPENSES	MONTANT (en euros)	RECETTES	MONTANT (en euros)
Intervenants	_____ €	Participation des jeunes/des familles	_____ €
Matériel	_____ €	Subventions :	
Transport	_____ €	Conseil Régional	_____ €
Location	_____ €	Conseil Départemental	_____ €
Hébergement	_____ €	CDA : EMANCIP'ACTION	_____ €
Alimentation	_____ €	CAF	_____ €
Assurance	_____ €		
Documentation	_____ €	Etat	_____ €
Communication	_____ €	Autres Subventions	_____ €
Service Bancaire	_____ €		
Fournitures de bureau	_____ €	Actions Autofinancements	_____ €
Envoi/Frais Postaux	_____ €	Dons/Cotisations	_____ €
Autres	_____ €	Autres :	_____ €
TOTAL :	_____ €	TOTAL :	_____ €

Quel montant demandez-vous ?

Précisez à quoi servira le montant demandé :

.....
.....

BILAN

Attention le bilan sera à fournir dans le mois qui suit la réalisation du projet. Voilà les éléments qui vous seront demandés :

Le projet a-t-il eu lieu ?

Si, non, précisez pourquoi et si vous désirez un report.

Si, oui, dans le bilan devront apparaître :

- Le bilan financier accompagné des factures
- Le déroulement et la description de votre projet
- L'atteinte de vos objectifs
- Les éléments de valorisation que vous avez construits
- Les difficultés rencontrées
- Les lieux dans lesquels vous comptez témoigner de votre expérience
- Si c'était à refaire ...